

### Télétravail : Négociations à venir...

Sur l'ensemble des sites TGI, 916 opérations de « drive » ont été réalisées, principalement pour des fauteuils, ce qui montre bien que les salarié.e.s ont subi pendant de longs mois des conditions de télétravail dégradées avec des risques pour leur santé. Les élu.e.s **CGT** avaient alerté la direction très tôt à ce sujet et demandé des mesures rapides. Par ailleurs, **une négociation nationale sur le télétravail va démarrer en septembre**. D'ici là, la Direction recommande aux RH et managers de ne pas renouveler les contrats de télétravail ni d'en souscrire de nouveaux.

Pour ces négociations, la **CGT** sera vigilante pour que la Direction ne profite pas d'une généralisation massive du télétravail pour rogner sur nos espaces de travail. Mais la période que nous vivons rend nécessaire un encadrement et un accompagnement pour cette évolution de nos conditions de travail.

Concernant les retours sur sites, la direction les encourage à petite dose pendant l'été « il faut que les salariés prennent l'habitude pendant l'été de revenir un petit peu sur les sites, comme les enfants avant la rentrée ! » *Les salarié.e.s apprécieront la comparaison infantilisante et l'assimilation du télétravail à des vacances !*

**L'accès sera lui simplifié en supprimant l'utilisation de l'application « Mon Accès », et l'autorisation associée.**

La période des EI se profile : les élu.e.s ont demandé un assouplissement rapide du planning très contraint des 3 entretiens que chaque salarié doit passer avec son manager (EI, ARCQ et Plan de Développement Individuel). **Si vous rencontrez des difficultés avec votre manager, n'hésitez pas à solliciter les élus CGT pour vous accompagner lors de ces entretiens.**

### Rapport des médecins du travail : « Avis de tempête à TGI »

Les rapports rédigés par les médecins corroborent les points critiques remontés avec insistance par les élus CGT : ARCQ, les méthodes agiles, les projets immobiliers, les réorganisations incessantes et la

surcharge des managers de proximité. **Les élus du CSEE TGI ont exigé un travail conjoint avec la Direction pour établir un plan d'actions rapide et suivi sur ce sujet.**

### Réorganisation DIESE/SRC/ARSEC/IVA (OLS) : Enfin un dossier rédigé pour le CSE 😊

Thierry Souche a présenté le projet en donnant les mêmes arguments que pour transf'HOME (concurrence, agilité des concurrents, importance du digital, etc.) et avec la même méthode (des groupes de travail principalement composés de managers et de directeurs pour choisir à la place des salariés, tout en donnant à cette démarche le nom de « co-construction »).

Les élu.e.s CGT ont souligné, **pour la première fois depuis le début de la mandature**, la qualité du dossier présenté mais ont fait remarquer à la direction que

**l'évolution proposée est exactement l'inverse de celle menée à HOME** il y a environ 1 an. Et avec les mêmes arguments ! Thierry Souche a conclu par : « les salariés d'OLS sont des gens très intelligents, qui veulent bien faire et donc ils se sont ralliés à la position qu'on proposait. » *Ouf, nous voilà rassurés !* Nous ne sommes pas opposés par principe à ce projet mais **resterons vigilants sur ce dossier et notamment sur le volet accompagnement des salariés qui paraît particulièrement faible.**

La CGT ne se contente pas d'informer mais revendique :

- Aucune suppression d'emploi, à chaque départ une embauche ;
- Maintien et développements des sites ;
- Arrêt des réorganisations perpétuelles.

## Gestion du CSEE & ASC (Activités Sociales et Culturelles)

### Qu'en est-il des ASC ?

On ne peut que déplorer la lenteur de la mise en œuvre des ASC pour les salariés de TGI.

Plusieurs causes, qu'il faut bien sûr prendre en compte :

- La mise en place d'une **nouvelle instance** (le CSE) sur un périmètre qui a évolué (IMTW → TGI et WIN) ;
- Une période difficile qui impose de **faire tout à distance** ;
- De nouveaux élus qui découvrent un mandat, **sans possibilité d'accéder à des formations** ;
- Des **contraintes légales accrues** pour le choix des prestataires pour les prestations ASC (a priori seuls les chèques vacances y échappaient cette année, et cela ne sera plus le cas l'année prochaine) ;
- Des **moyens humains en chute libre** : la commission ASC compte seulement 8 membres alors qu'au CE cette commission était composée de 17 membres. Sur ce dernier point, la Direction de TGI avait la main, mais malgré nos demandes, elle n'a jamais accepté d'attribuer des moyens supplémentaires.

Mais nous ne pouvons pas cacher que cette mise en place est aussi freinée par des positions intransigeantes de certaines délégations syndicales, et par des conflits de personnes.

**Pour la CGT, nous essayons au maximum de permettre le fonctionnement de l'instance, d'avoir une position médiane et non conflictuelle.**

### Un bureau toujours sans trésorier : « Arrêtez de tirer sur le pianiste !!! »

Aucune candidature à ce jour pour le poste de trésorier, vacant depuis le mois dernier, Sud arguant de son implication dans d'autres instances pour ne pas assumer sa position de 3<sup>ème</sup> organisation syndicale à TGI. **Les élu.e.s CGT rappellent que cette situation met en grande difficulté un bureau qui n'a aujourd'hui pas la capacité de faire face à toutes les demandes.** Nous avons maintenu notre élu Boumédienne Mersali, en tant que trésorier adjoint, pour permettre un fonctionnement pendant l'été.

**Cette situation a aussi un impact direct sur les salariés du CSEE... sous activité, puis risque de surcharge de travail avec le démarrage des ASC qui nécessiterait l'embauche d'au moins deux salariés... injonctions contradictoires et/ou ingérences. Il est grand temps que le CSE trouve une gouvernance plus apaisée et plus « adulte ».**

### Site web ASC : Complexité quand tu nous tiens...

Des difficultés liées au SI et à l'interface avec le CSEE entravent la mise en place des ASC. A priori une double authentification est nécessaire, *un chouia complexe...*

**Aux dernières nouvelles, la commande de chèques vacances devrait être opérationnelle à partir de mi-juillet. Nous vous conseillons toutefois de conserver vos factures de l'été, au cas où la prestation remboursement sur facture serait ouverte en septembre.**

## Des données de plus en plus vagues sur les dossiers HSCT (*Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail*)

La Direction a présenté son bilan HSCT 2019. Les élus CGT alertent sur le fait que les **informations fournies sont désormais globales sur TGI et ne rendent plus compte des données géographiques.** Par exemple, le bilan ne donne pas les accidents sur les sites, ce qui n'a aucun sens : *comment savoir si un site présente un risque d'accès pour les vélos par exemple, si on n'a que des données globales sur TGI ?*

De même les données sur le télétravail sont globales : sans les chiffres locaux, *comment mesurer l'impact d'un projet immobilier sur le télétravail par exemple ?*

Par ailleurs, toutes les demandes de modifications, éclaircissements, ou corrections formulées lors des lectures bienveillantes des élu.e.s dans les commissions SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) ont fait l'objet d'un refus de la part de la direction, rendant impossible la construction d'un dialogue social efficace. C'est pourquoi un avis négatif a été rendu sur ce bilan par les élu.e.s du CSEE.

**Les élu.e.s CGT ont demandé que soient fournies les informations par entité, nécessaires à l'examen détaillé des conditions de vie des salariés dans les lieux où ils exercent leurs activités.**

## La faiblesse des signalements HSVT (*Harcèlement, Sexisme et Violence au Travail*)

### « L'arbre qui cache la forêt ? »

La direction annonce 136 signalements HSVT pour tout le groupe Orange en France. Parmi ceux-ci, elle relève 12 signalements pour harcèlement moral, 13 pour harcèlement sexuel, et 5 pour sexisme.

Les élu.e.s **CGT** ont rappelé 2 résultats d'études statistiques :

- environ 20% des femmes françaises déclarent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle (chiffres du Défenseur des droits).
- environ 30% des salariés français déclarent subir un harcèlement moral au travail.

**Les signalements reçus par Orange correspondent à seulement 0,03 % des salarié.e.s d'Orange en France (30 situations sur 88 000 salariés) soit environ 1000 fois moins que les estimations de harcèlement sur la population française !**

Cela montre bien que **l'immense majorité des situations de harcèlement à Orange**, qu'il s'agisse de harcèlement moral ou sexuel, **échappe aux dispositifs mis en place pour leur signalement.**

Nous ne remettons pas en cause ces dispositifs, ils sont nécessaires mais sont loin d'être suffisants car ils reposent uniquement sur les salariés, qui sont les seuls à pouvoir déclencher des signalements.

**Les élu.e.s CGT ont donc demandé un plan d'action pour la détection par les services RH des situations à risque HSVT.**

Nous avons également alerté la direction sur les termes de « *maladresse managériale* » ou de « *problématiques relatives aux relations interpersonnelles* » utilisés dans le document pour qualifier les situations pouvant relever de harcèlement ou de sexisme. **Ces expressions pourraient laisser présumer de la tolérance vis-à-vis de ces actes.** Le harcèlement moral ou sexuel n'est pas une maladresse, c'est un délit !

La direction d'Orange se targue de lutter contre le harcèlement et le sexisme mais manque cruellement de vigilance quant à ses propres communications. Nous avons également rappelé que **dans la négociation salariale la proposition de la mesure égalité femmes hommes est de 0,1% ce qui est totalement ridicule et qu'il faudrait donc attendre l'an 2200 pour une réelle égalité de salaire.**

## Bon été !!!

**Vos représentants CGT (Elus CSE, RP, CSSCT, DS) à TGI site par site :**

**Blagnac** : François Lavernhe (OLS) ; **Caen** : Christèle Roussel (OLS) ; **Grenoble** : Christelle Le Mezec (OLS)

**Chatillon** : Anne Lévy, Salim Mounir Alaoui (OLS), Boumedienne Mersali, Jean-Pierre Laigle, Jean-Pierre Sébille (OLN), Isabelle Muratori, Jean-François Pédinielli (Market), Patricia Lagneau, Valerie Barnole (OLR&DT)

**Lannion** : Aurélie Le Cam, Gaëlle Urvoas, Jean-François Peltier (OLN), Franck Le Bris, Isabelle Pettier, Thierry Foltete (OLS), Olivier Collin (Data&IA) ; **Marseille** : Jean-François Guinot (OLS) ; **Pessac** : Anh Tuan Nguyen (OLS)

**Rennes** : Dominique Poitevin, Eric Dussin, Frédéric Hugot, Jean-Christophe Paoletti, Jean-Luc Lévêque, Philippe Dupuy (OLS), Réjane Bourgouin, Xavier Grall (OLN), Sandrine Ville (Market) ; **Sophia** : Jean-Pierre Rossi (OLN).

**N'hésitez pas à contacter l'un.e de nos représentant.e.s sur les sites pour toutes questions.**